



**Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –
29 rue Bellanger 76190 YVETOT**

Tél : 02-35-56-96-07 _ Fax : 02-35-56-46-88 _ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr>

Lettre d'informations

Le 03/09/2025

1- Rencontre parents/professeurs principaux

→ Nous sommes heureux de vous convier à une première **rencontre parents/professeurs principaux**.

Située très tôt dans l'année, cette réunion autour du professeur principal permettra de vous présenter la classe, de vous donner les premières consignes, tous les renseignements nécessaires pour une année scolaire positive. Cette rencontre ne fera qu'amorcer un dialogue qui pourra être repris à votre initiative ou à celle des professeurs.

Toutes ces rencontres débiteront dans l'auditorium du collège :

⇒ Pour les **3^{ième}** : le vendredi 12 septembre 2025 à 17h30

⇒ Pour les **6^{ième}** des classes A – B – C – D – **G** : le lundi 15 septembre à 17h30

⇒ Pour les **6^{ième}** des classes **E – F – H – I** : le mardi 16 septembre à 17h30

⇒ Pour les **5^{ième}** : le jeudi 18 septembre à 17h30

⇒ Pour les **4^{ième}** : le mardi 23 septembre à 17h30

Important : pour respecter la capacité d'accueil de notre auditorium, un seul parent par enfant peut venir à cette réunion. De plus, après la première partie de réunion à l'auditorium, les parents iront dans la classe de leur enfant et pourront s'asseoir dans le respect du plan de classe de celui-ci, en présence du professeur principal.

→ De plus, une **rencontre parents/professeurs**, vous sera aussi proposée aux dates ci-dessous afin de vous recevoir individuellement et sur rendez-vous (5 minutes par professeurs), pour aborder une situation plus personnelle.

La prise de rendez-vous, pour ce temps de rencontre parents/professeurs, ce fera (comme l'année dernière), uniquement via ecoledirecte, à partir du lundi 22 septembre 2025 pour les 4^{ième} et 3^{ième} et seulement à partir du lundi 27 octobre 2025 pour les niveaux 6^{ième} et 5^{ième}.

Pour ces dates de rencontres parents/professeurs, il ne pourra pas y avoir de demande de rendez-vous via le carnet de correspondances ou un papier spécifique. Toutes les demandes seront uniquement via le lien ecoledirecte.

Veiller à être réactif dès l'ouverture, pour prendre vos créneaux de rendez-vous car ils se rempliront très rapidement.

Veillez noter dès maintenant les dates de cette rencontre :

-Pour les **3^{ième}** : le samedi 04 octobre à partir de 08h15

-Pour les **4^{ième}** : le jeudi 09 octobre à partir de 16h40

-Pour les **6^{ième}** : le samedi 08 novembre à partir de 08h15

-Pour les **5^{ième}** : le vendredi 14 novembre à partir de 16h40

Il va de soi que pour évoquer avec un professeur (professeur principal par exemple) une situation ou un accompagnement particulier à mettre en place et si cela nécessite un temps d'échange conséquent, un rendez-vous sur un autre créneau que ces dates, devra être favorisé. Si tel est le cas, votre enfant sollicitera son professeur par le biais d'un mot dans le carnet de correspondances.

→ Une réunion d'informations sur l'**orientation** (les différentes voies, les options, les enseignements des spécialités,...) **à l'attention des parents des élèves de 3^{ième}**, aura lieu **le vendredi 28 novembre 2025 à 20h00** dans l'auditorium du collège en présence de Mme Christine LUCAS-MAZE, chef d'Etablissement du lycée Jean XXIII d'Yvetot.

2 – Tablettes en 6^e et 5^e :



Comme vu en page n°1 de cette lettre, la **réunion parents/professeurs principaux de 6^{ième}** (uniquement), se fait sur deux soirées en fonction des classes. Pour les réunions 6^e, un temps sera consacré à l'explication de la **convention d'utilisation de la tablette i-pad**, mais aussi à l'utilisation des **livres numériques**, les filtrages et restrictions qui sont déjà paramétrés, les sécurités mises en place.



En cette rentrée 2025/2026, l'ensemble des élèves de 6^e et de 5^e, soit 527 élèves seront équipés d'une tablette numérique i-pad 9^e ou 10^e génération.

Les distributions aux nouveaux élèves se feront entre le mercredi 03 septembre et le vendredi 12 septembre au plus tard. Lors de cette distribution en classe, un temps explicatif sera fait aux élèves par Mme DELVAL, professeur et référente de ce projet au sein de notre collège. M. POHON Loïc, Adjoint de direction l'assistera.

La tablette est nominative et reste la possession du département. Elle pourra être utilisée au collège mais aussi à la maison (une plage horaire on/off automatique est installée dans chaque tablette).

Au départ de l'élève en fin des années collège, elle devra être rendue à l'établissement.

3- Remise des diplômes du brevet, à l'auditorium de notre collège :



→ **La remise des diplômes du Brevet** session juin 2025 aura lieu le : **vendredi 05 décembre 2025 à 18h00** à l'auditorium du collège.

Le taux de réussite au brevet 2025 a été de 95,2 % (contre 85,5 % au national et 83 % dans l'Eure).

80 % de nos élèves ont obtenus une mention dont 38.5% d'entre eux avec une mention Bien (lorsque le score global est entre 14 et 16/20).

18 élèves reçoivent la mention spéciale du jury (plus de 18/20 de moyenne).

Ils ont une orientation choisie.



Source : Indice IVAC de mars 2023



→ **La remise des diplômes « Cambridge Exams »**, aux élèves qui ont passé les épreuves, aura lieu, à l'auditorium, le **vendredi 26 septembre 2025 à 18h00**.



→ La remise des diplômes « **Deutsches Sprachdiplom** » aux élèves qui ont passé les épreuves aura lieu, **à l'auditorium du collège**, le **vendredi 28 novembre 2025 à 17h30**.

Les jeunes sportifs du collège Bobée récompensés lors des trophées UNSS

Yvetot

Reconnu pour ses sections sport-études, le collège Bobée n'en possède pas moins des sections UNSS dépendant de la fédération française de sport scolaire du second degré qui mobilisent, chaque mercredi, des dizaines de collégiens dans leur sport de prédilection ou pas.

Vendredi 20, les meilleurs athlètes de la saison ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée au sein de l'auditorium en présence d'Olivier Chaput, directeur de la structure, des professeurs de sport, des bénévoles et des partenaires

qui permettent à ces sportifs en herbe de se déplacer dans de bonnes conditions.

Pour cette saison 2025, ont ainsi été mises à l'honneur les équipes cross-country. 17 élèves se sont qualifiés pour les finales du Haras du pin avec une belle 2^e place en individuel pour Gustave Maset, natation, 2^e aux finales académiques, Run & Bike, 7^e sur 30 aux finales académiques, volley ball filles et garçons 3^e aux départementales, basket féminine 4^e départementale et enfin tennis, championne de France.



L'ensemble des sportifs ayant porté haut les couleurs de l'établissement au niveau départemental, régional, voire national et leurs accompagnateurs ont été mis à l'honneur

Nos élèves ont également brillé sur le plan sportif avec notamment les élèves de la section Scolaire Tennis qui termine CHAMPIONS DE France UNSS 2025.



Le 16 mai, cinq élèves du collège Bobée en section sportive tennis ont décroché le titre de champions de France UNSS. Une première pour l'établissement. Page 15

Félicitations !

4- Partenariat avec le centre psychopédagogique

Notre collège travaille en partenariat avec le centre psychopédagogique de l'Enseignement Catholique. La mission du psychologue comporte deux aspects :

- La passation de tests (par exemple, pour effectuer un bilan afin de renouveler une notification AESH)
- Des entretiens individuels au cours de permanences assurées chaque mois.

Il intervient dans ces domaines en complémentarité avec les autres membres de l'équipe éducative.

Bien entendu, la teneur des entretiens reste tout à fait confidentielle.

Cette permanence ne peut remplacer un suivi psychologique extérieur mais peut permettre d'aborder les problèmes et le cas échéant, d'avoir un éclairage sur les solutions à apporter.

Une permanence sera assurée une à deux journées par mois.

La première date de la venue de Mme BOUILLON, psychologue de l'Education se fera fin septembre.

Elle rencontrera l'ensemble des élèves de 6eD sur cette date. Dès la 2^e date sur début octobre, elle pourra recevoir votre enfant si un besoin se fait sentir. sa seconde date, soit le lundi 14 octobre 2024. Elle se présente sur l'ensemble de l'année scolaire 16 fois, soit approximativement 1 fois tous les 15 jours.



➤ Attention : **si vous êtes opposés à ce que votre enfant rencontre notre psychologue**, pour effectuer un test psychopédagogique (pour mieux comprendre une difficulté rencontrée, pour l'orientation ...), ou pour un entretien éventuel qui peut avoir lieu à la demande d'un enseignant ou de l'élève lui-même, **vous devez dès maintenant m'en informer par écrit, avant le 22 septembre 2025**, en déposant une lettre sous pli cacheté à l'accueil du collège.

Une fois que ce délai sera passé, nous considérerons que vous ne vous opposez pas.

5- Actions de préventions (liste évolutive, non exhaustive) :

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



↳ Tous les délégués de 6^{ème} recevront une formation d'une journée avec l'association AFOCAL pour prévenir des situations d'harcèlement. Tous les élèves de 6^{ème} auront également une intervention de la gendarmerie, avec notre responsable de la vie qui l'assistera, pour de la prévention sur les risques liés à une mauvaise utilisation d'internet.

↳ Une action de **prévention pour lutter contre le harcèlement** scolaire sera effective en présence d'un ou deux gendarmes et d'une élève, auprès de tous les élèves de 5^{ème} sur une séance d'une heure par classe. Le planning est en cours d'élaboration.

↳ Tous les délégués de 4^{ème} recevront une formation avec l'association AFOCAL pour prévenir des situations d'harcèlement (réseaux sociaux, cyberharcèlement, loi ...)



↳ Depuis la rentrée 2024, un de nos professeurs est nommé **référént harcèlement**. Il sera le premier à analyser une situation, la démontrer, récupérer les éléments factuels ... et le cas échéant, la traiter en lien avec les membres de notre communauté éducative (vie scolaire, professeurs), les familles concernées et les élèves fautifs.

Il animera un **point écoute tous les jeudis** sur le temps de la pause méridienne de 12h00 à 13h30.

↳ **E.V.A.R.S** : Pour répondre aux directives de l'éducation nationale et aux besoins qui apparaissent de plus en plus, des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle **EVARS** seront mises en place sur les niveaux 6^e et 4^e à partir du mois d'octobre 2025. Ces séances seront animées par Mme Corélie Leroy qui est professeure de mathématiques au collège mais également qualifiée au conseil conjugal et familial. Notre infirmière Mme Vauchel assistera à ces séances. Mme Leroy en présentera le cadre, la mise en œuvre et les objectifs au cours des réunions de rentrée parents / professeurs principaux. Vous serez également informés par écrit en amont de la séance prévue pour la classe de votre enfant.

Nous souhaitons établir une communication avec vous parents sur ces temps privilégiés qui seront mis en place dans un cadre sécurisant avec vos enfants pour amorcer ou continuer la réflexion de chacun sur ces sujets.



↳ Dans le cadre de **l'Éducation à la santé** notamment sur la thématique de l'alimentation, M. ANGOT, Docteur, et Mme LEGROS, infirmière, interviendront auprès des élèves de 6^{ème} à raison d'une heure par classe, sur ce 1^{er} trimestre.

↳ Dans le prolongement de ces interventions, une **animation « petits déjeuners »** sera mise en place pour les 6^{èmes} avec la participation d'une nutritionniste, nos infirmières, nos professeurs de SVT et de la société de restauration Sodexo, le jeudi 13 novembre (pour 5 classes) et le vendredi 14 novembre (pour 4 classes), de 08h00 à 09h00.

↳ Dans le cadre réglementaire de sécurité dans les établissements scolaires, je vous informe que trois exercices de types incendie et deux exercices PPMS sont réalisés dans le collège.



Le **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « Alerte attentat-intrusion »** aura lieu le **vendredi 10 octobre 2025 vers 09h00.**

Le rectorat nous informe que le plan Vigipirate est maintenu au niveau **"sécurité renforcée - risque attentat"** sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions pour votre vigilance.

20 | Le Courrier Cauchois | 4 octobre 2024

Yve

Alerte intrusion au lycée Jean-XXIII, de nombreux gendarmes mobilisés

Yvetot

Ce jeudi 3 octobre en début d'après-midi, une alerte pour intrusion est donnée au lycée Jean-XXIII. La route entre le rond-point des Dames-Blanches jusqu'au croisement de la rue Carnot était fermée.

"Un individu (a priori) armé"

Tous les volets de l'établissement étaient fermés comme le prévoit le Plan particulier de mise en sûreté. Vers 15 heures, les élèves étaient confinés dans les classes. Peu de temps après, les opérations de levée de doute se terminaient

et les élèves regagnaient la cour. Tous les établissements scolaires de la ville et les commerces étaient confinés car "un individu (a priori) armé était recherché", affirmait Olivier Chaput, directeur du collège Bobée dans une note d'information. L'école Saint-Michel a fait de même peu de temps après. Elle indiquait également via un mail aux parents, que les élèves étaient confinés. Le dispositif de gendarmerie présent était impressionnant. Une quinzaine de gendarmes, pour certains équipés de casques étaient sur place.



Un dispositif de gendarmerie important était sur place



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève

Pour rappels :

► Un exercice PPMS « attentat-intrusion » avait été mis en place le jeudi 26 septembre 2024.

Malheureusement, nos élèves ont vécu un confinement « réel » le jeudi 03 octobre 2024 par décision des autorités compétentes en lien avec la potentielle intrusion d'un homme dans le lycée Jean XXIII.

Cela prouve l'importance des exercices.

Bravo à nos élèves et aux adultes présents pour la bonne gestion de ce moment complexe à vivre.

► Au quotidien, des éducateurs de l'établissement sont présents aux entrées pour assurer l'accueil des élèves.

Les comportements ou objets suspects sont signalés.

Il est demandé d'éviter tout attroupement aux abords de l'établissement.

Demander à vos enfants de rentrer directement dans l'enceinte du collège dès la descente de votre véhicule ou du car scolaire.

Veillez à ne pas vous arrêter sur les emplacements permettant aux cars de stationner.

Dans le cadre de la réglementation au 07-09-2024 en raison du plan « Vigipirate renforcé », un adulte de notre collège peut demander à un élève ou un parents, un intervenant ... d'ouvrir son sac avant d'entrer dans l'enceinte du collège.

Toutes les portes des bâtiments sont systématiquement fermées à clefs.

La configuration de notre collège rend très difficile une intrusion.

Un système d'échange d'informations et d'alerte est mis en place entre les adultes de l'établissement, les services de la préfecture, du rectorat et des forces de l'ordre.

Dans le cadre de séjour pédagogique en France ou à l'Etranger, avec nuitée(s), , comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années, une déclaration préalable est faite à l'autorité académique afin de recevoir de sa part toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement des voyages.

Dans tous les cas, en cas d'alerte réelle :



► ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



► écoutez la radio
► respectez les consignes des autorités

Dans le cadre de la **sécurité incendie**, un premier **exercice** sera effectué **le jeudi 18 septembre 2025 à 10h30.**

Un des deux prochains exercices « incendie » (ni les adultes, ni les élèves ne connaissons par avance ces deux autres dates) de l'année scolaire sera réalisé avec « enfumage », présence des pompiers et des cadets de la sécurité civile (20 élèves volontaires de 4^e qui seront formés cette année scolaire).



↳ **Formation P.S.C.1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) :**

Le collège propose (gratuitement) la **formations P.S.C.1.** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). La formation sera faite sur deux demi-journées (les mercredis après-midi) ou sur un temps de vacances scolaires sur une journée complète.

C'est pour cela, que **la première journée de formation pour un groupe de 10 élèves volontaires aura lieu le :**

lundi 20 octobre 2025 de 08h30 à 17h00 (1^{er} jour des vacances de la Toussaint / Les enfants doivent apporter un repas froid).

La durée de la formation est de 8 heures par groupe de 10 élèves maximum. Les années précédentes se sont entre 80 et 100 élèves/an, qui ont reçus cette formation, depuis maintenant 10 ans.



M. BEAUFILS, M. GAUTIER, et Mme LELAURE, professeurs au collège et formateurs agréés dispensent cette formation impulsée par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise).

Pour s'inscrire, votre enfant doit faire une demande auprès de M. OUVRY, adjoint de direction.

↳ **Formation « Cadets de la sécurité civile » (pour 20 élèves volontaires de 4^e)**



La formation « Cadet de la sécurité civile » est proposée pour la 4^{ème} année consécutive dans notre collège à 20 élèves volontaires de 4^{ème}.



Nous avons déjà reçu des demandes.

Si votre enfant de 4^e est intéressé par cette formation, demandez-lui de s'inscrire auprès de M. OUVRY, adjoint de direction avant ce vendredi 05 septembre.

Cette formation se fait sur 13 séances de 2h chacune et se partage entre le collège et la caserne située juste en face du collège rue Thiers. La formation se fera sur le temps scolaire.

Savoir porter secours, avoir une démarche citoyenne pour aider son Prochain, est une démarche d'importance.

Ne soyons pas spectateur, soyons acteur. Devenez volontaire pour cette formation.

La cérémonie de signature de la convention et remise des chasubles aux 20 élèves de 4^e (promotion 2025/2026) se fera le : Vendredi 19 septembre 2025 à 17h30 à l'auditorium.

Les autorités en charge des secours de notre département seront présentes.

La cérémonie de remise des diplômes aux 20 élèves « Cadets de la sécurité civile » formés sur 2024/2025 se fera également le vendredi 19 septembre à 17h30.

↳ Formation IPCS avec les pompiers :



Tous les enfants scolarisés en classe de 4^{ème} recevront en novembre 2025 une formation « IPCS » de 2 h00 au collège par les pompiers et des responsables de la sécurité civile.

Cette formation « Informations Préventives aux Comportements qui Sauvent » sera ainsi mise en place dans notre collège pour la 3^e année consécutive.



Une remise d'un certificat sera effectuée lors d'une cérémonie officielle sur l'année scolaire. Lors de la première session 2024, Monseigneur Dominique LEBRUN, nous avait honoré de sa présence et avait pu remettre des certificats aux élèves qui étaient heureux de manière visible de sa Présence. D

es représentants de nos élus locaux mais aussi des forces de sécurité (gendarmerie et pompier) étaient présents et ont pu partager avec nous ce moment et mettre en avant l'engagement citoyen des élèves. Pour cette formation, une convention est signée entre l'Enseignement Catholique et les autorités de la sécurité de notre département.

6- Photographies des classes

Les traditionnelles photos des élèves de nos 35 classes ont eu lieu le **jeudi 11 et vendredi 12 septembre 2025**. (Information indiquée aux élèves le jour de la rentrée)

•Ordre du passage (en fonction des EDT classes/professeurs principaux) de 08h00 à 11h30 le jeudi matin (pause à 12h00) : 5B – 5G – 6F – 3E – 5H – 6B – 4G – 5A – 6I – 4I – 5C – 4H

•Ordre de 13h30 à 16h00 : 4A – 4B – 4E – 5D – 6G – 6H – 5I

•Ordre du vendredi matin : 3C – 6C – 3F – 5E – 6E – 3H – 3D – 6A – 6D – 3B

•Ordre du vendredi après-midi : 4C – 4F – 4D – 5F – 3G – 3A

Remarque : Depuis maintenant 4 ans, la commande et le règlement des photographies se fait exclusivement via une plateforme internet dédiée et personnalisée à chaque élève (avec QR Code et mot de passe).

Ce QR code vous sera transmis prochainement avec le mode opératoire pour visualiser et commander.



Le règlement par chèque sera uniquement autorisé pour les familles ayant indiqué ce choix sur le dossier d'inscription/de réinscription (pour régler la contribution familiale et les autres frais de l'année).

7- Pastorale du collège

► La **Catéchèse** reprendra le lundi 15 septembre pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

► La **Messe des Etablissements Catholiques** d'Yvetot et de notre Paroisse, aura lieu le **dimanche 28 septembre 2025 à 10h00**, à l'église Saint Pierre d'Yvetot. Après la Messe, pique-nique tiré du sac à la cantine du collège puis départ en car à 13h45 direction la Cathédrale de Rouen pour la démarche jubilaire (arrivée à la Cathédrale vers 14h30). Les personnes qui désirent prendre le car à 13h45 doivent obligatoirement s'inscrire auprès du secrétariat de la Paroisse d'Yvetot.



► La **Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique de notre diocèse** aura lieu le mardi 30 septembre 2025 à 18h00 à la Cathédrale de Rouen.

Nota : Les élèves qui auront été élus ou qui se seront signalés comme volontaires pour être « délégués pastoraux » du collège/de leur classe, devront être présents à la Messe du 30 septembre à la Cathédrale.

Un élève sera le porte bannière du collège.

Tous les établissements de l'Enseignement Catholique du Diocèse de Rouen auront du CM1 à la Terminale des délégués Pastoraux en cette rentrée 2025/2026.

► Les missions du délégué Pastoral :

- ✓ Il aura à cœur de développer un esprit de fraternité au sein de la classe.
- ✓ Force de proposition pour développer la solidarité et le soutien mutuel.
- ✓ Informe et motive la classe à participer à des projets de solidarité ou action caritative ou toute autre proposition pastorale faite par l'établissement ou par l'APS.
- ✓ Être présent pour les élèves qui souhaitent discuter de questions spirituelles ou personnelles, et les orienter vers un adulte si telle est leur demande.
- ✓ Aide à l'organisation d'activités pour fêter le St Patron ou le fondateur de l'école.
- ✓ Facilite la communication et la coordination des activités pastorales.
- ✓ Aide à l'organisation et à l'animation des célébrations et des messes et veille à y inclure les élèves de sa classe qui le souhaitent.
- ✓ Peut être force de proposition pour organisation de temps de réflexion sur des thèmes spirituels ou éthiques adaptés à l'âge et aux préoccupations des élèves de sa classe.

► Message de notre Prêtre référent Père Benoit Bréant :

« J'espère que l'été s'est bien passé et que tu es revenu avec la tête remplie de bonnes résolutions et de beaux projets.

Si tu es né en 2011 ou avant et que tu es baptisé dans l'Eglise catholique, ce message te concerne peut-être.

L'Eglise t'invite à te préparer à recevoir la Confirmation, le sacrement qui donne la force de l'Esprit Saint pour vivre et témoigner de ta foi.



Pour en savoir plus, viens à la réunion d'information, si tu es scolarisé au collège BOBEE : Mardi 16 septembre 2025 de 13h30 à 14h 25 à l'Oratoire.

Au programme :

Découvrir le parcours proposé ; Poser toutes tes questions.

La Confirmation, c'est une étape décisive dans ta vie de chrétien. Ne la rate pas !

Nous t'attendons avec joie 🙌

Ensuite, il y aura une réunion avec les parents à la salle paroissiale de la Source : le vendredi 10 octobre à 20h30.

Bien fraternellement,

Abbé Benoît BREANT, curé

► Si votre enfant désire être Baptisé, faire sa première Communion, sa Confirmation, vous pouvez prendre contact avec Mme BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire au :

02 35 56 96 07

ou par courriel :

pastorale.bobee.yvetot@gmail.com



► La réunion des parents pour la **préparation à la Profession de Foi** aura lieu le **mardi 16 septembre 2025 à 20h30** à la **salle de la Source**, située à côté de notre collège, rue Thiers. Cette réunion s'adresse à ceux qui feront la Profession de Foi à Yvetot.

Un document vous sera remis et précisera les dates de la Profession de Foi et de la Messe d'action de Grâce.

► Une **sortie Pastorale** est déjà prévue pour les élèves qui désirent faire leur **Profession de Foi**, **du lundi 06 octobre 2025 au mardi 07 octobre inclus**, au **Mont Saint-Michel** avec une traversée de la baie, Messe, visite de l'Abbaye, veillée de Prières, et logement en auberge. Mme BERLAND, notre Adjointe en Pastorale communiquera à ce sujet.



La Catéchèse est l'affaire de tous. Et pour que cette belle mission puisse être menée à bien, elle requiert chaque année des forces nouvelles.

Nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous invitons les parents qui le pourraient, à se manifester auprès de Mme BERLAND.

Nous les en remercions d'avance très chaleureusement.

8- Inscriptions et projets pour la rentrée 2026 :

Les demandes d'**inscription** sont déjà très nombreuses pour la rentrée de **septembre 2026**.

Dans le cadre d'une **fratrie**, vos enfants sont prioritaires, mais, ***pour vous éviter toute mauvaise surprise, si vous souhaitez qu'ils entrent en classe de 6^{ième} en septembre 2026*** dans notre collège, nous vous demandons de nous indiquer sur papier libre, le nom, le prénom, la date de naissance et l'établissement scolaire actuel de votre enfant.

Merci de transmettre ce souhait au secrétariat, au plus tard, pour **le vendredi 03 octobre 2025 -délai de rigueur-**

Les enfants scolarisés dans les écoles de l'Enseignement Catholique (de la liste ci-dessous) ne sont pas concernés par cette démarche.

Les écoles concernées sont : Ecole St Michel à Yvetot, Ste Marie à Doudeville, Nt Dame du bon Port à St Valery en Caux, Ste Jeanne d'Arc à Cany Barville, St Joseph à Caudebec en Caux, Nt Dame à Pavilly, Ste Isabelle à Limésy, St Louis à Fauville en Caux, Saint-Léonard à Bacqueville en Caux.



N'hésitez pas à consulter le site internet commun à nos établissements dits du réseau Pays de Caux (du diocèse de Rouen) via l'URL suivante et partagez la :

<http://www.etablissementsprives-paysdecaux.fr/>

Vous y trouver moult informations et une vidéo (de 6 minutes réalisée avec un drone) qui présentent les 9 établissements de ce réseau. Le lien de cette vidéo est aussi à partager :

https://www.youtube.com/watch?v=d_ly3k8YYLk

Depuis la rentrée 2022, notre collège dispose d'un dispositif ULIS pour des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires liés à un handicap avec une reconnaissance de la MDPH. Les inscriptions peuvent uniquement se faire si l'enfant a une reconnaissance de la MDPH indiquant que la scolarisation doit se faire dans un dispositif ULIS.



L'école Saint-Michel et maintenant le collège Bobée, disposent de ce dispositif pour compléter l'offre pédagogique permettant la prise en charge de tous les élèves qui nous sont confiés.



Notre collège propose sur chaque niveau, une classe à effectif allégé, deux classes à projet européen (bilangue), une classe sections scolaires Equitation – Football – Tennis – et depuis cette rentrée 2025 la section Natation.



Depuis cette rentrée 2025, tous nos élèves de 6e et de 5e sont dotés d'une tablette i-pad en lien avec le projet numérique de notre établissement et avec le soutien financier de notre département 76.

Avec la rentrée 2026 puis celle de 2027, l'ensemble des 1000 élèves du collège seront équipés de cet outil numérique.

Ils pourront profiter en classe et chez eux, d'applications étudiées, sécurisées et utilisées avec discernement, par nos 64

professeurs mais aussi avoir dans les tablettes les livres en version numérique. Un exemplaire papier sera toujours distribué en plus de la version numérique.

Nos élèves ne changent pas de classe à chaque heure de cours, ainsi l'organisation est simplifiée, le stress des élèves est diminué et ils n'ont pas à porter leurs affaires d'une salle à l'autre plusieurs fois dans la journée. Les tablettes avec les livres numériques permettront également de limiter le poids du cartable et faire disparaître les oublis d'affaires pour faire les devoirs à la maison.



Sur cette rentrée 2025, nous commençons un projet consistant en un grand espace supplémentaire, contigu et ouvert de 3 000 m² va être aménagé et paysagé dans l'enceinte de notre collège Bobée. Vos enfants pourront bénéficier ainsi d'un cadre encore plus agréable pour étudier et se poser lors des récréations.

9- Carnet de notes

Le premier carnet de notes sera remis aux élèves entre le 06 et le 10 octobre 2025.

10- Site internet de notre collège :

Vous trouverez sur le site internet de notre collège dont l'URL est : <https://www.collegeprivebobee.fr> les informations telles que les projets de l'établissement (pastoral, pédagogique et éducatif), les actualités, les coupures de presse, les dates qui rythment la vie du collège, les menus (avec des informations sur la nutrition, des indications sur les allergènes potentiels des aliments au menu de la semaine, en créant l'application dédiée « So happy »), des documents à télécharger.



La vidéo de présentation du collège (par drone) a été mise à jour en juin 2024, elle est consultable (3 minutes) sur notre site internet ou directement via l'URL ci-dessous avec Youtube. N'hésitez pas à la partager :

<https://youtu.be/4hUx5g6dze4>

Toutefois, les lettres d'informations vous seront adressées par courriel via le site de Ecoledirecte.

Vous ne pouvez pas envoyer de mail aux enseignants via ecoledirecte, vous devrez mettre un mot dans le carnet de correspondances de votre enfant.

Extrait du mail adressé sur vos boîtes mails le 07 juillet 2025 :

→ CORRESPONDANCE AVEC LA FAMILLE :

Des mails ou des lettres semblables à celle-ci seront diffusées régulièrement via le site de **Ecoledirecte**. Ils seront le lien nécessaire entre les familles et le collège et vous apporteront tous les renseignements indispensables. Vous ne pourrez pas écrire de mail aux professeurs via ecoledirecte. Le moyen de communiquer est le **carnet de correspondances**. Il doit toujours être en possession des élèves. Sur ce carnet figurent les règles de vie du collège qui **rappellent à chacun ses droits mais aussi ses devoirs**. Nous attacherons la plus grande importance au respect de ces règles. Vous trouverez aussi des billets d'absence, de retard, des dispenses d'EPS, les sanctions disciplinaires et des pages réservées pour la correspondance entre le collège et la famille.

RAPPEL : Toute absence doit être signalée le jour même, dès le matin, si possible avant 9h00.

A son retour, l'élève devra présenter un justificatif ou un certificat médical si l'absence dépasse deux jours.

Voir en page n°2 du carnet de correspondances que votre enfant aura à la rentrée de septembre 2025 :



17 - En cas d'absence, le collège doit être prévenu immédiatement par téléphone. A son retour, l'élève devra présenter un justificatif ou un certificat médical si l'absence dépasse deux jours.

Mail du bureau de la vie scolaire pour les absences : viescolaire.bobee.yvetot@gmail.com

11- CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES 2025 – 2026 & Journées banalisées

Les périodes d'interruption de classes sont fixées comme suit (Académie de Rouen – Zone B)		
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 17 octobre 2025 – après la classe	Au lundi 03 novembre 2025 – au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 19 décembre 2025 – après la classe	Au lundi 05 janvier 2026 – au matin

Vacances d’hiver	Du vendredi 13 février 2026 – après la classe	Au lundi 02 mars 2026 – au matin
Vacances de Pâques	Du vendredi 10 avril 2026 – après la classe	Au Mardi 27 avril 2026 – au matin
Vacances d’été	Le vendredi 03 juillet 2026	
Jours fériés hors périodes de vacances scolaires		
Mort pour la Patrie	Mardi 11 novembre 2025	
Lundi de Pâques	Lundi 06 avril 2026	
Fête du travail	Vendredi 01 ^{er} mai 2026	
Victoire 1945	Vendredi 08 mai 2026	
Ascension	Jeudi 14 mai 2026 / Nous ferons le Pont de l’Ascension = reprise le lundi 18 mai 2026 au matin	
Lundi de Pentecôte	Le lundi 25 mai 2026	



Remarque à l'attention des élèves en classe de 3^e sur 2025/2026 : La semaine de stage (séquence d'observation en entreprise) se déroulera **du lundi 09 février au vendredi 13 février 2026 inclus**. Un dossier explicatif avec la convention ... sera remis à chaque élève après une séance d'explications (durée 1h) le mardi 09 septembre 2025.

Le collège sera fermé aux élèves et aux familles, aux dates ci-dessous en raison des journées pédagogiques :



- Le lundi 10 novembre 2025 (formation « tablettes » pour les enseignants, réunions pédagogiques)
- Le mercredi 19 novembre 2025 (formation « Intelligence Artificielle », réunions pédagogiques)
- Le mercredi 11 février 2026 (formation tablettes pour les enseignants, réunions pédagogiques)

12- Soutien scolaire et évaluation début de 6^{ième} :

→ Soutien scolaire :

Le **soutien scolaire pour les élèves de 6^{ième} et de 5^{ième}** a lieu le mercredi matin.

Comme annoncé aux élèves lors des assemblées de rentrée, ce soutien va commencer dès le **mercredi 10 septembre 2025** aux horaires suivants :

6^{ième} : Mathématiques de 09h00 à 10h00 (en salle 6eC avec M. BINET) et/ou Français de 10h00 à 11h00 (en salle 6eE avec Mme CHEVALIER)

5^{ième} : Français de 09h00 à 10h00 (en salle 6^eE avec Mme HOUSSAYE ou Mme DUPRESSOIR) et/ou Mathématiques de 10h00 à 11h00 (en salle 6eC avec M. PREHU)

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à ce soutien doivent l'indiquer uniquement via le papier collé dans le carnet de correspondances de l'enfant (ce papier a été remis aux élèves par le professeur principal).

Ensuite, l'enfant vient au soutien le mercredi matin et présente, en début de séance, ce papier complété par vos soins à l'enseignant en charge du soutien.

Comme présenté dans les projets des classes (les classes « sections scolaires Equitation/Football/Tennis/Natation » et les classes à « projet européen »), les horaires de ce soutien ne sont pas compatibles avec les emplois du temps de ces classes à projet.

Le soutien pour les élèves de 4^{ième} et de 3^{ième} sera mis en place dès le mois de novembre sur le temps des pauses méridiennes. Les horaires seront affichés dans les classes et à l'accueil du collège.

→ Les évaluations nationales de 6^{ième}, 5^{ième} et de 4^{ième}.

Réalisées sur support numérique individuel, dans nos salles informatique, ou sur tablettes, les **évaluations nationales des élèves de 6^{ième}, 5^{ième} et de 4^{ième}** (niveaux et classes imposés par le rectorat) seront conduites entre le **08 septembre et le 03 octobre 2025**. La passation de l'évaluation à l'ensemble des élèves de 5^{ième} des établissements de France est une nouveauté depuis la rentrée 2025. Le niveau 4^{ième} avait été ajouté en 2023. Le test des 6^{ième} est en place depuis plus de 10 ans. Tous les élèves devront passer ces épreuves construites de manières adaptatives. Chaque élève sera évalué en Français, en fluence, et en Mathématiques lors de deux séquences de 50 minutes. Dès l'édition par les services du rectorat, les résultats à ces évaluations vous seront transmis. Le planning sera communiqué à vos enfants et affiché en classe.

Votre enfant devra apporter pour l'épreuve :

- **un stylo**
- **un brouillon**
- **un casque audio « personnel » pour l'épreuve de français.**
- Les calculatrices sont interdites pendant l'épreuve.

Le déroulement du test doit respecter un protocole sanitaire spécifique d'où la **nécessité d'un casque audio personnel.**

Ce test national a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les remontées nationales sont totalement anonymes. Les résultats seront traités sans aucune information susceptible de permettre l'identification d'une personne.

13- Fin du 1^{er} trimestre :

→ Le 23 novembre 2025 pour toutes les classes de la 6^e à la 3^e.

Les conseils des classes se dérouleront entre le mardi 25 novembre et le vendredi 05 décembre 2025, en fonction d'un planning qui vous sera communiqué avant les vacances de la Toussaint.

14- Bourses de collège et aide à la restauration scolaire (sur critères du département)



Mise à jour du 16-07-2025

	Pour qui ?	Quand et comment ?	Où s'informer ?
BOURSE NATIONALE DE COLLÈGE Dossier à demander uniquement au secrétariat du collège entre le 03 et le 12 septembre 2025	Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	Soit en juin pour bénéficier de l'automatisation du droit à bourse : la démarche se fait au moment de l'inscription ou de la téléinscription, l'étude du droit à bourse se fera ensuite automatiquement chaque année de scolarité (pas de nouvelle démarche à faire à la rentrée prochaine). Soit à la rentrée scolaire, dossier à constituer à partir du 1 ^{er} jour de la rentrée et avant le 3 ^{ème} jeudi d'octobre, la demande sera valable uniquement pour l'année. Il faudra renouveler la démarche à la rentrée prochaine.	www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970 Auprès du secrétariat du collège.
PRIME À L'INTERNAT Demande à formuler uniquement au service comptabilité du collège . La direction du collège étudiera la demande. Toutefois, ce fond est très restreint.	Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de collège.		Cette prime est versée automatiquement dès l'affectation à l'internat
FONDS SOCIAL COLLÉGIEN	Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...).	Un dossier est à retirer et à compléter auprès des services administratifs, la demande sera étudiée par une commission. Une aide peut être demandée à tout moment de l'année.	Auprès du secrétariat du collège

➤ BOURSES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

• Calvados, Eure, Manche et Orne

Les élèves boursiers scolarisés dans les départements Normands ont droit à une bourse proposée par le département.

Selon les départements les procédures varient. Les secrétariats des collèges peuvent répondre à vos questions.

Où s'informer ? www.calvados.fr

➤ Rubrique "Aide - éducation jeunesse"

moncollege.eure.fr

➤ Rubrique "Infos pratiques"

www.manche.fr

➤ Rubrique "Le guide de aides - demande de bourse départementale"

www.orne.fr

➤ Rubrique "Service - éducation et jeunesse - Aides"

• Seine-Maritime

Pour les élèves scolarisés dans le département de la Seine-Maritime y compris non boursiers, il existe des aides pour la restauration et l'internat (ACRI). Les familles doivent constituer un dossier auprès du département.

Où s'informer ? www.seinemaritime.fr ➤ Rubrique "Aide aux collégiens"



Focus sur la demande de « Bourse nationale » :

Dossier à demander uniquement au secrétariat du collège entre le 03 et le 12 septembre 2025

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLEGE Année Scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de collège 2025-2026
Année de référence des revenus : 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	18 130	9 800	3 458
2	22 313	12 062	4 256
3	26 497	14 324	5 054
4	30 680	16 586	5 852
5	34 865	18 847	6 650
6	39 048	21 109	7 448
7	43 232	23 371	8 246
8 ou plus	47 416	25 632	9 044
Montant annuel de la bourse	120 €	330 €	516 €

Focus sur la demande « ACRI » (Aide pour la cantine) :

Notre secrétariat ne gère pas les demandes ACRI « Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat ». Les familles doivent directement en faire la demande en ligne sur le site du département. Voir les explications ci-dessous.



VOTRE ENFANT EST DE NIVEAU 6^e, 5^e, 4^e OU 3^e
DANS UN ÉTABLISSEMENT DE LA SEINE-MARITIME
(ou répondant à la carte scolaire fixée par le Département)
VOUS RÉSIDEZ EN SEINE-MARITIME
VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CALCULÉ PAR LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU MOIS D'AOUT 2025
ENTRE DANS LE CADRE DU BARÈME

Quotient familial CAF	Prise en charge départementale par repas
0-516	2,70 €
517-601	1,80 €
602-747	1,20 €
748-864	0,60 €



Le service en ligne sera ouvert dès le 1er septembre 2025 et je vous propose d'inviter les familles à l'utiliser dès l'ouverture. Ce numéro gratuit est mis à disposition afin d'accompagner les familles : 0 800 000 127.

Les familles font UNIQUEMENT la demande en ligne sur le site du département : www.seinemaritime.fr/acri

AIDE AUX COLLÉGIENS RESTAURATION & INTERNAT 2025/2026

RENDREZ-VOUS DÈS LA RENTRÉE JUSQU'AU 12 NOVEMBRE 2025 SUR LE TÉLÉSERVICE ACRI www.seinemaritime.fr/acri --> aides aux collégiens

VOUS NE PARVENEZ PAS À SAISIR VOTRE DEMANDE PAR TÉLÉSERVICE ?
POUR VOUS FAIRE ACCOMPAGNER, CONTACTEZ LE 0 800 000 127
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H (NUMÉRO GRATUIT).



Le service en ligne sera ouvert dès le 1er septembre 2025 et je vous propose d'inviter les familles à l'utiliser dès l'ouverture. Ce numéro gratuit est mis à disposition afin d'accompagner les familles : 0 800 000 127.

Les plages horaires seront ouvertes du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Nouveauté pour l'utilisateur : sur le service en ligne ACRI pour formuler une demande, le quotient familial sollicité ainsi que les éléments liés au demandeur, nécessaires à l'instruction sont systématiquement appelés par un flux avec la CAF après que l'utilisateur ait complété certaines données, plus besoin de rattacher le justificatif en pièce jointe.

SIMULATEUR D'AIDES À DESTINATION DES JEUNES

Trouver en quelques clics les aides auxquelles les jeunes ont droit.

Où s'informer ? gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes

Nota : Notre collège est à l'écoute des familles. Au besoin, prenez un rendez-vous pour étudier en vérité votre situation.

15- Remise des tenues aux élèves des sections scolaires des sports : Equitation / Football / Tennis / Natation

La remise des tenues aux élèves de notre **section Football** se déroulera dans notre auditorium le vendredi 10 octobre 2025 à 17h30. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.



La remise des tenues aux élèves de notre **section Equitation** se déroulera dans notre auditorium le vendredi 17 octobre 2025 à 17h30. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.

La remise des tenues aux élèves de notre **section Tennis** se déroulera dans notre auditorium le jeudi 16 octobre 2025 à 17h30. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.



La remise des tenues aux élèves de notre **section Natation** se déroulera dans notre auditorium le lundi 13 octobre 2025 à 17h30. Ce temps sera suivi un pot de convivialité.

Les prochaines dates pour les sélections sportives afin d'intégrer une de nos sections scolaires option sport, pour l'année scolaire 2026/27 seront :

-Section Football : mercredi 01 avril 2026 à 09h00 au YAC

-Les dates pour l'Equitation, le Tennis et la Natation, seront communiquées ultérieurement.

16- Informations au sujet de l'évaluation PIX, pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} :

Le **dispositif PIX** de développement et de certification des compétences numériques est généralisé à tous les élèves de collège et de lycée.

Si votre enfant avait commencé un travail rigoureux sur la plateforme internet dédiée à cette certification l'année dernière, il aura acquis des connaissances qui lui permettront certainement de mieux aborder cette évaluation « obligatoire » sur cette année scolaire. Un mail spécifique vous sera adressé à ce sujet.

>> Pix, c'est aussi pour les parents !

Découvrez les parcours Pix pour les parents, **jouables en 5 minutes sur smartphone**, avec des recommandations de ressources adaptées à votre niveau pour développer vos compétences numériques !



17- Autres dates :

→ Vendredi 05 septembre de 14h30 à 16h30 pour nos 242 élèves de 3^e à l'auditorium, rencontre avec Frania Eiheibach Haverland, rescapée des camps d'Auschwitz.

Elle aura dans quelques mois 100 ans. Elle trouve la force de venir à notre rencontre depuis 10 ans. De nouveau, nous la remercierons vivement.

→ Cross de tous les élèves du collège sur la semaine avant les vacances de la Toussaint : date en attente de confirmation.

→ Le lundi 09 et mardi 10 mars 2026, quatre pièces de théâtre seront jouées au sein du collège dans notre auditorium (1 pièce par niveau scolaire).



Ces pièces de théâtres sont en liens avec les programmes scolaires des divers niveaux et les œuvres étudiées en classe.

Cette troupe d'artistes vient depuis de nombreuses années au collège et elle est labélisée par l'éducation nationale.

6^e : *Le Médecin volant*, Molière

5^e : *Les Fourberies de Scapin*, Molière

4^e : *L'Île des esclaves*, Marivaux

3^e : *La Cantatrice chauve*, Ionesco

Le coût sera de 0 € pour les familles malgré le coût réel de 7000 € pour l'établissement.

Le fait de pouvoir vivre un instant de théâtre qualitatif au sein de notre collège permet au-delà de l'aspect pédagogique, de ne pas se déplacer sur Rouen (par exemple) pour ne pas perdre du temps pour un trajet et son coût.

→ Le mercredi 27 mai 2026 : Epreuves du Cambridge Exams

Les professeurs d'anglais de 5^e et 3^e, donneront aux élèves volontaires, toutes les informations nécessaires sur la finalité et la

reconnaissance de ce diplôme, l'inscription, le test de connaissances pour valider son inscription, pour la formation supplémentaire préparatoire à l'examen, et la passation de cet examen.

18- Activités du midi :

→ Les activités du midi vont débiter à la fin du mois de septembre.

Par voie s'affichage dans l'établissement, votre enfant connaîtra les lieux et horaires des diverses activités proposées (Chorale, Orchestre, Théâtre en Français, Théâtre en Anglais, Jeux de Logique, Arts, Développement durable, Chimie, SVT, Tricot, Informatique, Echecs, langues des signes ... et les moult sports proposés par notre Association Sportive ...).



Frania Eihenbach Haverland à la rencontre des élèves du collège Bobée

Yvetot

Frania Eihenbach Haverland, rescapée du camp d'Auschwitz, a partagé, mardi 7 janvier, un moment de témoignage et d'échange avec les 231 élèves de 3^e du collège Bobée, un moment fort en émotion pour les élèves, comme pour les adultes présents.

Libérée en 1945 des camps de concentration nazis dans lesquels elle a passé 6 ans de sa vie, Frania Eisenbach, issue d'une famille juive laïque polonaise, sera le seul membre survivant de sa famille déportée en même temps qu'elle. Cette

quasi-centenaire parcourt aujourd'hui la France à la rencontre des collégiens et lycéens pour témoigner des atrocités des camps de concentration, un devoir de mémoire qu'elle transmet avec lucidité. Violence, humiliation, privation, menace, peur, elle aura tout vécu durant ces années comme elle l'a répété et raconté à une jeune assistante, à la fois sidérée par tant d'horreur et passionnée par cette dame qui traverse les années avec la même volonté de perpétuer le souvenir "pour que cela ne se reproduise plus même si...".



Avec lucidité, Frania Eihenbach Haverland, aujourd'hui âgée de 98 ans, a raconté aux collégiens ses années de captivité "Un cauchemar dont on ne se délivre jamais"

→ Dans une classe de 3^{ème} à projet européen, cette année encore, les élèves pourront dialoguer (en visio uniquement) en langue anglaise avec des élèves d'autres pays du réseau de l'Enseignement Catholique afin de parler des sujets d'actualités liés à l'environnement, à la fraternité entre les peuples, en lien avec les encycliques de notre Pape François.



PLANET Fraternity

« Nous mettons en relation les écoles, les enseignants et les étudiants pour créer un monde plus humain, plus fraternel, plus solidaire et plus durable dans lequel les enfants et les jeunes sont les protagonistes du changement »



19- Rattachement de plusieurs comptes ecoledirete (si vous avez un enfant à Bobée et un second au lycée Jean XXII ou à l'école Saint-Michel par exemple) :

Associer les comptes parents d'établissements différents. Cliquez ici

LYCEE JEAN XXIII

Informations

Compte JEAN, Clotilde, 14/10/2018

Puis cliquez sur l'onglet Comptes associés

Votre compte

Mot de passe Comptes associés Paramètres

Cliquez sur le bouton Associer un autre compte utilisateur EcoleDirecte

Associer un autre compte utilisateur EcoleDirecte

Et enfin saisissez l'identifiant et le mot de passe du compte que vous désirez associer, validez en cliquant sur le bouton Ajouter

ASSOCIER UN COMPTE UTILISATEUR ECOLEDIRECTE

Identifiant du nouveau compte

Il s'agit de l'identifiant du compte que vous souhaitez associer

Mot de passe du nouveau compte

Il s'agit du mot de passe du compte que vous souhaitez associer

Annuler

Ajouter

20- Certificat de scolarité :

Vous pouvez éditer depuis ecoledirecte le certificat de scolarité de votre enfant :
Espace famille et rubrique documents.

21- Co voiturage :

Scoléo ne fonctionnera pas pour notre collègue avec d'autres fonctionnalités.

Exemple : les fournitures scolaires de notre collègue ne sont pas sur scoléo



SCOLEO, UN SITE GRATUIT

scoleo.fr

Vous avez besoin d'un co-voiturage dans votre secteur, vous pouvez déposer une annonce sur scoléo.





→ Créez un compte, puis allez rechercher votre établissement.



→ Vous accédez aux différents services proposés par Scoléo. Vous pouvez utiliser Scoléo entre vous parents et accéder à tous les services. Vous pouvez déposer des annonces ou en consulter...



→ L'établissement ne déposera aucune annonce. Ces services sont mis à votre disposition pas Scoléo et notre rôle s'arrête à la communication de son existence.

→ Les listes de fournitures scolaires pour la rentrée ne seront pas déposées par le collège sur Scoléo. Si vous souhaitez les consulter elle seront disponibles à partir du site du collège (www.collegeprivébobee.fr).

A noter :

Les informations concernant d'éventuels co-voiturage ne seront pas saisies par le collège, cette initiative vous appartient.



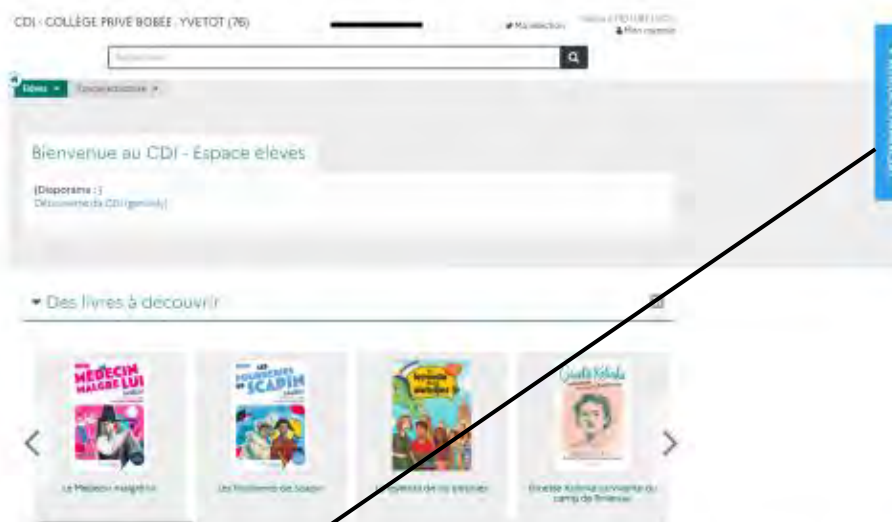
21- Utilisation de « e-sidoc » (Accès à la banque documentaire de notre CDI) et à « GPO » (Aide à l'Orientation) :



Lorsque votre enfant est sur son compte EcoleDirecte, à gauche, en bas du menu, il peut voir ce logo



En passant le curseur de la souris dessus s'affiche « ESIDOC—GPO2 Collège ». Il doit cliquer dessus pour que E-SIDOC s'ouvre sur son compte.



L'application E-SIDOC donne accès à la base documentaire du CDI du Collège. L'élève peut effectuer des recherches en lien avec le travail demandé par l'enseignant, s'informer de l'existence de revues, livres, présents au CDI qui pourraient lui apporter les éléments pour son travail. De plus, il peut également réserver en ligne le livre souhaité.

En cliquant sur le bandeau ci-contre, il peut avoir accès à GPO2 Collège, application permettant d'effectuer des tests d'intérêts pour son l'aider sur son chemin d'orientation.





Moi

Des questionnaires qui mesurent les centres d'intérêts à partir d'activités et de métiers.

①

Mes intérêts professionnels

②

Les métiers que je préfère

Mes Valeurs indisponibles - Valeurs accessibles dans GPO2C uniquement

Vrai ou faux ?



Les formations

Des informations et des tests pour mesurer ses connaissances sur les formations après la 3ème

- Après le collège
- La seconde GT (Général et Technologique)
- La seconde Pro (Professionnelle)
- La voie à diplômes
- Un métier, des diplômes
- Quelle est la voie à suivre



Les métiers

Une base de données métiers avec des modules pédagogiques sur les filières professionnelles

- Le mini-dico des métiers
- L'organigramme
- Services compris
- Quel niveau d'études ?
- L'entrepreneuriat

Cette application permet également de rechercher des informations sur les métiers, les formations.

① **Le premier test** : « Mes intérêts professionnels », s'effectue à partir des goûts, des intérêts des enfants. A partir du graphique obtenu, en cliquant sur les centres d'intérêts, l'enfant accède à des listes de métiers. Pour chaque métier, une description et des formations possibles sont présentées.

② **Le second test** : « Les métiers que je préfère », l'enfant doit à partir de 10 listes successives, choisir dans chacune, 3 métiers par ordre de préférence. Il ne peut uniquement passer à la liste suivante s'il répond à la liste proposée. Pour chaque métier proposé, il peut cliquer dessus et obtenir une description. A la fin du test, un graphique du même type que pour le premier s'affiche.

L'enfant peut imprimer : les graphiques et les fiches métiers.

Yvetot

Travaux en vue dans les établissements privés

Yvetot.
Entre réalisations et projets d'agrandissements divers, les établissements privés prévoient quelques travaux l'année à venir.

Avec un peu plus de 600 élèves attendus, les effectifs de l'école Saint-Michel restent stables pour cette 9^e rentrée de la directrice Aurélie Sery qui accueillera deux nouvelles enseignantes : Mandry Kesteloot et Nadège Binay. Une nouvelle année placée sous le thème du "tour du monde", qui verra la poursuite des différents projets pédagogiques faits pour que "L'enfant puisse continuer à s'épanouir tout en apprenant". Ainsi, ateliers, visites, sorties et séjours divers seront poursuivis tout comme seront pris en compte, grâce à un accompagnement spécifique, les élèves aux besoins éducatifs particuliers avec des soutiens individualisés et l'inclusion d'une classe ULIS où quelques places sont encore disponibles.

L'école Saint-Michel s'agrandit

Une nouvelle annexe qui sera placée sous le signe des travaux en prévision de l'agrandissement de la structure. L'acquisition d'une propriété contiguë, 14 rue des Chouquettes, va ainsi permettre une nouvelle construction qui accueillera, dès la rentrée 2026, deux classes de grande section. Cette acquisition sera également l'occasion d'initier la création d'un jardin pédagogique



Plus de 2 000 élèves ou étudiants intégreront les établissements privés placés sous la responsabilité d'Aurélien Sery, Olivier Chaput et Christine Lucas Maze

afin de poursuivre et développer le projet de l'école du dehors, "une manière pour les élèves d'apprendre autrement". Toujours au niveau travaux, l'été 2026 verra la démolition de la maison normande aux colombages bleus pour laisser place à un préau.

Travaux également au collège Bobée

Plus de 1 000 élèves franchiront les portes du collège Bobée, ce lundi, dont une petite dizaine intégreront, pour la première fois, la classe option natation, une section qui rejoint les sections football, tennis et équitation. Au rayon nouveautés, l'arrivée

du projet tablettes avec intégration des livres version numérique en 5^e, un plus qui permettra à l'ensemble des professeurs, spécifiquement formés, de proposer le programme de leur discipline sur l'outil informatique.

La prochaine année verra le lancement de plusieurs projets d'aménagements qui concernent notamment l'agrandissement de la cantine avec intégration à l'étage de salles de sciences supplémentaires, l'ouverture totale sur 2026 après aménagement du parc de la propriété Quelquejay et la mise à disposition pour les élèves d'un foyer créé

de toutes pièces dans ses dépendances. L'avenir de la bâtisse sera, lui, défini ultérieurement.

Inaugurations au lycée Jean-XXIII

Fort de ses 100 % de réussite au BTS géomètre, un des trois seuls établissements à afficher ce taux sur le territoire, le lycée Jean-XXIII fera sa rentrée avec un effectif stable d'un peu plus de 400 élèves.

Pas de grands changements dans la pédagogie du lycée qui continuera à s'ouvrir sur l'international avec l'entrée dans le consortium Erasmus, une internationalisation qui prendra forme dès septembre avec l'accueil d'élèves néo-zélandais. Au rayon nouveautés, la création d'une classe option tennis et une à option EPS en seconde à cette rentrée, une rentrée qui verra également le BTS MGNM devenir 100 % apprentissage, entraînant un développement du partenariat avec les entreprises du BTP et les cabinets de géomètre.

Après la réalisation de travaux extérieurs, la rentrée 2025 sera l'occasion d'inaugurer un nouveau laboratoire de sciences, une belle manière de promouvoir les matières scientifiques, et l'installation dans toutes les salles de classe de tableaux interactifs permettant aux enseignants de "concevoir une pédagogie plus dynamique en lien avec les nouvelles générations accueillies". Enfin, 2025-2026, verra la poursuite des ateliers musique et développement durable et le retour de la mini-entreprise.

**Bonne rentrée 2025
à toutes et tous.**

Olivier CHAPUT
Chef d'établissement
Collège Bobée
Yvetot